

→ INFOS CONVERGENCES

La lettre de



des Collectifs de Défense et de Développement des Services Publics

→ L'Édito

La Convergence nationale s'est positionnée depuis le début de l'année pour un mouvement unitaire puissant à l'automne sur la question des services publics.

Elles se félicitent de la démarche engagée dans le domaine de la santé et de la sécurité sociale comme de l'appel à une action unitaire fin septembre début octobre proposée par la CGT.

Lors des Vendémiaires du 25 juin, nous avons lancé un appel proposant la mise en place d'un comité national pour défendre et développer la Sécurité sociale. Les organisations qui avaient appelé au 2 avril se réunissent à nouveau le 2 juillet : il s'agira d'un temps fort pour décider des actions à mener ensemble à l'automne.

Profitez des prochaines semaines pour faire le plein d'énergie pour la rentrée.

Bonnes vacances à tous !

www.convergence-sp.org
infosconvergences@gmail.com

→ L'Agenda

► **Samedi 2 juillet** à la Bourse du travail de Paris (3, rue du Château d'eau) de 11h à 16h réunion de l'ensemble des organisations ayant appelé à la journée du 2 avril afin de définir un socle commun pour poursuivre ensemble la mobilisation dès la rentrée sur la santé et la sécurité sociale.

► **6 juillet** : solidaires avec Gérard Filoche

Gérard Filoche, en tant qu'inspecteur du Travail, est attaqué pour avoir agi en défense d'une déléguée syndicale par l'entreprise Guinot. Au-delà de sa personne, c'est l'ensemble d'une conception de l'inspection du travail que le patronat veut remettre en cause.

Venez nombreux à partir de midi, rendez vous au Palais de Justice de Paris (métro Cité). Conférence de presse unitaire à 12 h. Audience devant la 31^e chambre correctionnelle.

Palais de justice de Paris avec votre carte d'identité – information, signature et soutien financier sur le site solidarite-filoche.fr.

► La mobilisation pour la défense du centre de santé du 11^e se poursuit : aucun spécialiste remplacé, absence de réponse de la Mairie, etc. Après le succès du rassemblement devant la mairie du 11^e, le collectif démarque des élus pour qu'un vœu au Conseil de Paris pour obtenir la pérennité du centre soit déposé.

► Défense de l'hôpital d'Avallon, une action est engagée contre la fermeture de(s) services de l'hôpital. Une pétition est en cours.

► Défense de l'accessibilité dans les bâtiments aux personnes handicapées, personnes âgées,... et rejet de toutes dispositions législatives et réglementaires dérogeant, pour les constructions neuves, aux principes d'accessibilité et de conception universelle: pétition de l'Association des Paralysés de France.

► **16-17-18 septembre** : fête de l'Humanité.

► **27 septembre** : journée d'action syndicale dans l'Éducation.

► **Fin septembre-début octobre** : mobilisation en perspective sur le thème une autre répartition des richesses pour les salaires, l'emploi, la protection sociale et les services publics.

► **13 octobre à Tours** : soirée au cinéma le studio sur le thème services publics et Europe à l'initiative de la Convergence 37 et d'ATTAC.

→ RENFORÇONS LES CONVERGENCES !

→ Vendémiaires du 25 juin 2011 à Paris

Ces Vendémiaires ont été de l'avis de tous et dans un calendrier très chargé, un succès avec une centaine de participants. Un compte rendu des interventions et du débat sera fait cet été.



A cette occasion, un appel a été lancé par la Convergence et Résistance Sociale pour inciter au regroupement de l'ensemble des forces de progrès pour sauver et développer notre Sécurité sociale. Celle-ci reste, malgré des réformes successives entamant son caractère démocratique et solidaire, une des conquêtes majeures du mouvement ouvrier du XXème siècle mis en place au lendemain de la Libération tel que le préconisait le programme du Conseil national de la Résistance.

Cet appel est en ligne sur Convergence-sp.org et resistancesociale.fr

Comme nous avons su collectivement le faire au moment de la privatisation de La Poste ou sur les retraites, il est impératif d'atteindre rapidement l'unité nécessaire à la mise en place d'un véritable rapport de force en prenant appui sur le grand mouvement sur la Santé du 2 avril. De la multiplication des initiatives actuelles doit émerger une structure commune, l'unité doit être notre priorité.

→ Tours le vendredi 24 juin

Dans le même état d'esprit, une soirée a été organisée à l'initiative du collectif santé 37 avec une cinquantaine de participants. Très clairement, le bilan des mises en cause du droit à la santé pour tous a été fait avec une interpellation pour des politiques publiques nouvelles.

→ Etats généraux du service public

A pantin, le 2 juin, Convergence a participé aux États généraux de service public, organisée par les Egsp avec la mairie de Bagneux qui a réuni une centaine de participants.

→ Les propositions de la Coordination des hôpitaux et maternités de proximité

Nous refusons :

- ✓ toute limitation à l'accès aux soins, tout transfert de prestations de l'assurance-maladie obligatoire vers les complémentaires et les exonérations de la part patronale des cotisations sociales ;
- ✓ les suppressions d'emplois hospitaliers, les fermetures d'activités et de services dans tous les secteurs de la santé et du médico-social ;
- ✓ le démantèlement de la psychiatrie publique et toute instrumentalisation sécuritaire de celle-ci et celui de la médecine du travail ;
- ✓ que l'hôpital soit géré comme une entreprise.

Nous demandons la suppression :

- ✓ des franchises et autres forfaits, des dépassements d'honoraires et du secteur optionnel, du déremboursement des médicaments ;
- ✓ des restrictions sur les Affections de Longue Durée (ALD), la Couverture Maladie Universelle (CMU) et l'Aide Médicale d'État (AME) ;
- ✓ de la tarification à l'activité (T2A) et des enveloppes fermées conduisant à l'étranglement financier des structures de santé et médico-sociales.

Nous sommes pour :

- ✓ une protection sociale basée sur le principe « chacun cotise selon ses moyens et reçoit selon ses besoins », ouverte à toute la population ;
- ✓ une évolution vers la suppression de tous les reste-à-charge ;
- ✓ la prise en charge de la perte d'autonomie dans le cadre de la Sécurité sociale avec la garantie d'un droit universel assuré à 100 % et des services publics offrant l'égalité de traitement et d'accès sur tout le territoire ;
- ✓ des moyens suffisants pour répondre aux besoins de la population, un secteur hospitalier public réalisant un maillage territorial permettant l'accès de toutes et tous à des soins de qualité et de proximité et un secteur psychiatrique public coordonnant et assurant la continuité des soins ;
- ✓ la définition démocratique des besoins de la population associant usagers, professionnels, élus sur un plan d'égalité ;
- ✓ l'augmentation du nombre de professionnels de santé formés, un haut niveau de recrutement et l'exigence d'une répartition équilibrée sur tout le territoire ;
- ✓ une recherche publique indépendante ;
- ✓ un contrôle public des laboratoires pharmaceutiques.